

L

JANVIER 1979.

numéro 60.

ANATOIE



Responsables :

BASSINNE-BRISACK-JACQMIN-LACROIX-ROBAYE et *Basen*

Que 1979 vous apporte bien des joies, beaucoup de choses que vous souhaitez.

Que chacun y trouve un enrichissement personnel, familial et social.
1979, année de l'enfant.

Que ferons-nous de plus pour eux cette année ?

Ils ont déjà beaucoup, disent certains.

Ils sont gavés de jouets, de friandises, de vêtements, de nourriture.

Mais ont-ils assez de tendresse, de compréhension, de place dans nos têtes d'adultes ?

Un enfant dans la maison, ça remue, ça déplace, ça salit, en somme, ça dérange.

Un enfant dans la rue, ça court, c'est imprudent, ça ignore le danger, c'est embêtant.

Un enfant, ça parle, ça conteste, ça hurle, ça voit juste et les grands n'aiment pas les vérités enfantines.

Y a-t-il des choses à revoir pour eux, à Ernage ? Certainement, et ceux qui se sentent concernés n'ont pas besoin que je les cite.

L'éducation c'est tellement difficile et complexe que nous sommes parfois bien demunis devant elle.

Combien de fois ne nous demandons-nous pas si nos décisions, nos jugements et nos reprimandes sont justifiés et bien à propos.

Sommes-nous trop intransigeants ou trop permissifs ?

Y réfléchir, c'est déjà une chose et se poser des questions amène sans doute des changements.

Notre taille n'est pas un critère de sagesse et nos enfants peuvent nous apprendre beaucoup à condition de prendre le temps de les écouter.

Nous pensons peut-être trop souvent qu'ils n'ont que des devoirs alors qu'ils ont aussi des droits.

Arlequin.

* * *

Information pour les " X 10 ".

A tous, nous souhaitons bonne santé et jours sereins pour 1979 !

En raison de la rigueur de l'hiver et ne prévoyant pas la manière dont le temps évoluera, nous jugeons prudent d'annuler la réunion de janvier.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux et bien portants au rendez-vous du jeudi 15 FÉVRIER à "La Concorde" où vous serez attendus à partir de 2 heures.

A vous tous, un amical bonjour.

Le Comité

* * *

Nouvelles familiales (second semestre 1978)

Naissances : Géraldine DESPONTIN, fille de Gilbert et Kelly LEBRUN

Valérie DELIVRE, fille de Luc et Micheline HANNES
74, rue Delvaux

Bernard DESTAINT, fils de Clément et Rita VERLINDE
Nicolas VAN CASTER, fils de Luc et Jacqueline DURDU
37, rue 1ère Division Marocaine.

7

Mariages: Jacqueline OTJACQUES et Daniel BALZA
Chantal DELWICHE et Karl BEILHARZ
Marie-France DESTAIN et Michel RINALDI
Daniel GERMAIN et Béatrice GERARD
Christian MOUREAU et Marina REMARD.

3.

Décès : André BOTON (68 ans)
Charles BOUVIER (77 ans)
François RAYMAKERS (62 ans)
Joseph BASSINNE (74 ans)
Simone MATHIEU - Veuve BOCCA - (85 ans)
Désire GERARD (96 ans)
Joseph GILSON

* * *

Deux paires de gants ont été oubliées à la Salle à la veillee de Noël.
Elles peuvent être réclamées chez Georgette NOEL.

* * *

FAMILLES NOMBREUSES.

Avez-vous renouvelé vos cartes de réduction "Chemin de Fer" ?
Vous pouvez vous adresser à Marie-Rose VANDEPUTTE.

* * *

Nous avons bien terminé l'année 78 par une excellente fête de Noël où, plus encore qu'auparavant, la communauté Ernageoise a pu donner une grande part de collaboration... soit pour le montage de la crèche extérieure, si bien remplie par ses acteurs vivants; le grand jeu réjouissant; la décoration de l'église; la participation à la célébration par chants, lectures, témoignages, présence active; l'accueil des enfants de Mixensart; la fabrication des galettes; la préparation du café; le char d'animation; la veillée en la salle de la Concorde généreusement ouverte; le boudin préparé et distribué; la sonorisation; l'illumination du village... et j'en oublie sûrement.

Le temps pourru et l'insuffisance du courant n'ont pas réussi à décourager l'enthousiasme d'un chacun.

Nous pouvons donc remercier le Seigneur de cette bonne fin de 78 et lui demander surtout de nous aider en '79 à continuer dans cette voie de large participation à la vie de notre communauté.

Ne nous reposons pas sur nos lauriers !

Notre titre de baptisé nous fait devoir et nous donne droit de prendre toute notre part dans l'organisation, l'administration, les activités de notre assemblée chrétienne ernageoise.

L'église (qui tient son nom du mot grec "assemblée") doit être de plus en plus le lieu de rencontre des chrétiens d'Ernage et de tous leurs frères plus ou moins croyants... et même de ceux qui, d'une façon ou l'autre, cherchent Dieu dans leur vie.

Après Noël vient Pâques... dont la préparation par le Carême doit donner l'occasion à beaucoup d'entre nous de faire et d'organiser l'animation qui doit mettre en valeur tout spécialement les grands thèmes de cette préparation : le Partage de la Foi, le Partage des biens et l'animation liturgique de la Grande Semaine où le monde fut sauvé.

N'attendons pas que l'on courre après nos services, proposons-les et prenons les initiatives nécessaires. Il ne suffit pas de donner de bons conseils... il faut les réaliser et pour cela se mettre dans le coup ! J'espère que '79 verra une communauté plus solidaire et plus responsable et je m'en réjouis déjà.

Frère Albert.

Société de secours mutuels "Les Ouvriers Réunis à ERNAGE"
Fédération Namuroise des Mutualités Chrétiennes
Permanence : 124, rue Omer Piérard le mardi de 19 à 20 heures 30.

4.

Aux responsables et aux lecteurs de l'R NA JOIE ... BONNE et HEUREUSE
ANNÉE 1979

TITRE II - LES RÉGIMES DE SÉCURITÉ SOCIALE APPLICABLES AUX PERSONNES OCCUPÉES PAR LES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT.

Chapitre Premier . La limitation des régimes.

Toutes les personnes qui sont occupées dans les administrations de l'État sont soumises à la sécurité sociale des travailleurs salariés. Leur assujettissement est toutefois limité, dans la plupart des cas, à un ou plusieurs des régimes englobés dans la sécurité sociale, parce qu'elles bénéficient, en application de leur statut ou d'autres dispositions légales, d'avantages analogues à ceux des régimes dont elles se trouvent exclues.

Chapitre II - L'Assurance maladie-invalidité.

La loi du 9 août 1963 instituant et organisant un régime d'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité répartit l'assurance en deux branches distinctes, à savoir l'assurance en matière de soins de santé et l'assurance indemnités.

Le régime des prestations de santé est d'application pour l'ensemble du personnel occupé par les administrations de l'État tandis que l'octroi des indemnités, dont le seul but est de compenser la perte de salaire subie par suite d'incapacité de travail, est limité aux travailleurs du secteur privé et au personnel non statutaire ou temporaire des ministères.

(à suivre)

Bug. DEHOUX.

* * *

RAFD LARGEOIS.

La trêve de fin d'année s'est singulièrement allongée puisque deux journées de championnat ont dû être remises.

Cette longue inactivité a permis une récupération totale... des kilos si péniblement perdus.

Afin d'aborder le deuxième tour, fin prêt, il serait peut-être nécessaire d'assister une ou plusieurs fois aux entraînements du mercredi soir à 19 heures.

Ernage ne l'a fait jamais rien comme les autres. Ainsi, alors que les clubs de première division ont entamé la valse des entraîneurs, le RAFD, lui, a prolongé le contrat de Monsieur LARGLET jusqu'à la fin de la saison.

Il faut savoir que sous la tutelle de celui-ci, les résultats se sont améliorés. L'année passée, l'équipe I a connu le privilège de la montée. Cette année, l'équipe III conserve, à mi-championnat, toutes les chances d'en faire autant et rien ne dit que l'année prochaine ce ne sera pas le tour des membres de l'équipe II de fêter le titre.

Je tiens à rappeler aux amateurs les différentes animations du club pour ces prochains mois :

le 27 janvier tournoi de whist
un tournoi de scrabble... par la suite.

Pour de plus amples détails, rendez-vous au local ou consultez les rubriques hebdomadaires dans l'Orneau.

A.B.

Chorale : Pour tous, à l'église,
JEUDI 15 FEVRIER retenez cette date ... soirée récréative
culturelle